



Association des Directeurs
& personnels de direction
des Bibliothèques Universitaires
et de la Documentation

Rapport moral

**Année universitaire
2015-2016**

**présenté à l'Assemblée
générale du mardi 4
octobre 2016**

Table des matières

Table des matières	1
Le mot du Président	2
Vie de l'association	3
1. Composition des membres	3
2. Conseil d'administration	3
3. Congrès 2015	3
4. Autres événements ADBU 2015-2016	4
5. Congrès 2016	4
6. Création d'une newsletter juridique.....	5
7. Cap sur le cinquantenaire.....	5
Activité du CA en 2015-2016	6
1. Réunions du Conseil d'administration	6
2. Promotion des positions de l'association.....	6
3. Lobbying et influence	8
4. Partenariats	9
Commissions permanentes	11
1. Recherche et documentation (resp. Jérôme Poumeyrol, Université de Bordeaux)	11
2. Pédagogie et documentation (resp. Sylvie Deville, Université de Lorraine).....	14
3. Évolution des métiers et des compétences (resp. Nathalie Clot, Université d'Angers) .	17
4. Pilotage et évaluation (resp. Myriam Marcil, Université de Poitiers)	20
5. Signalement et système d'information (resp. Valérie Néouze, Université Paris Descartes)	22
Interassociation et coopération internationale	25
1. IABD	25
2. IFLA / CFIBD	25
3. LIBER	25

Le mot du Président



2013-2015 : fort de la confiance que vous lui aviez accordée et d'un précieux emploi de permanent, qui a trouvé en Stéphane Potelle une première figure à jamais marquante, le Conseil d'administration de l'ADBU s'est attaché à professionnaliser le fonctionnement de notre association, à en développer l'audience et l'influence, et à formaliser ses positions sur tous les grands sujets documentaires qui agitent aujourd'hui le monde de l'ESR.

Forts de ces acquis, dont témoigne le présent rapport moral, il nous faut aujourd'hui amplifier notre action, et cela passe par une contribution accrue de chacun des adhérents au rayonnement de nos actions et réalisations.

La bataille de l'influence se joue certes auprès des instances officielles, mais d'abord et avant tout aujourd'hui sur le Web. Les outils sont là : l'ADBU est présente sur les réseaux sociaux, elle a modernisé son site web, elle a développé et consolidé une stratégie crossmedia efficace. Tout cela n'est rien, ou bien peu, si vous ne vous saisissez pas de ces outils pour valoriser ce qui se passe dans vos établissements. Et il s'y passe beaucoup de choses, que par discrétion et excessive modestie, notre hexis professionnelle ne nous pousse pas à raconter.

Alors contribuez ! Racontez ! Écrivez !

Quelques lignes pour faire état d'une réalisation, d'un projet, d'une expérimentation ; sous la forme d'un billet, d'une interview, d'un feuilleton, peu importe : il s'agit d'éditorialiser ce qui fait, aujourd'hui, l'activité réelle des services documentaires de l'ESR, à mille lieues d'une image encore trop souvent erronée et poussiéreuse de la bibliothèque et des bibliothécaires.

Plus que d'autres, nous sommes innovants, et hardis : montrons-le !

Vous conjuguez alors valorisation de votre service, et advocacy des bibliothèques dans leur ensemble, aidant ainsi le Conseil d'administration à ouvrir des portes, et hisser haut nos convictions et intérêts.

L'an prochain, la journée d'étude de la 47^e édition de notre congrès aura pour objet l'innovation en bibliothèque : nous avons un an pour prouver que ce thème nous va comme un gant.

Je compte sur vous.

Christophe Pérales
Président de l'ADBU

Vie de l'association

1 Composition des membres

L'ADBU compte au 28 septembre 2016 **460 membres** à jour de leur cotisation qui se répartissent comme suit :

- **145 adhérents** au titre d'une adhésion individuelle
- **315 adhérents** au titre d'une adhésion groupée.

Le détail figure dans le rapport financier de l'année.

2. Conseil d'administration

Le Conseil a été entièrement renouvelé lors de l'Assemblée générale du 29 septembre 2015. Les nouveaux membres du CA élu ont pris leurs fonctions au 1^{er} janvier 2016.

Le Conseil d'Administration se composait donc ainsi lors de l'année 2015-2016 :

- Christophe Pérales (Président)
- Carole Letrouit (Vice-présidente)
- Julien Roche (Vice-président)
- Isabelle Éleuche (Secrétaire générale)
- Yann Marchand (Trésorier)
- Nathalie Clot (Commission permanente Évolution des métiers et des compétences)
- Sylvie Deville (Commission permanente Pédagogie et documentation)
- Myriam Marcil (Commission permanente Pilotage et évaluation)
- Valérie Néouze (Commission permanente Signalement et système d'information)
- Jérôme Poumeyrol (Commission permanente Recherche et documentation)

Les coordonnées des membres du Conseil sont disponibles sur le site web de l'ADBU.

3. Congrès 2015

Le SCD de l'Université de Besançon a organisé du 29 septembre au 1^{er} octobre 2015 le 45^e congrès de l'association, porté par Jean-François Girardot, Directeur du SCD de Besançon et son équipe, très investie dans l'organisation du congrès, avec la forte implication du Directeur exécutif de l'association, Stéphane Potelle, qui a pris en charge la logistique du congrès, ainsi que sa commercialisation.

Particularité de l'édition 2015, le Congrès a accueilli un [ComCamp](#) l'après-midi du jeudi 1^{er} octobre, consacré aux rapports entre bibliothèques et Directions de la communication des établissements.

La journée d'étude du 30 septembre, construite et animée par Grégory Miura et Julien Roche, s'intitulait « E-réputation, empreinte numérique, identité et place des bibliothèques sur le Web », thématique innovante dans la droite ligne de la feuille de route du Conseil d'administration.

La matinée politique, sous forme de table ronde, organisée par Christophe Pérales et Stéphane Potelle, et animée par Julien Roche, a permis d'explorer la question du périmètre d'un domaine public des données reconnu par la loi.

4. Autres événements ADBU 2015-2016

Dans la continuité des engagements pris, le Conseil d'administration a développé l'organisation de manifestations aux formats divers, afin de proposer à ses adhérents davantage de moments de rencontre, d'interaction, et d'occasions de travail et de réflexion communs.

Ainsi, ce sont deux journées d'étude et un Bibcamp qui ont été proposés entre septembre 2015 et juin 2016 :

- le 14 octobre 2015, une journée d'étude organisée à la BULAC a permis de procéder en matinée à la restitution de l'étude SGBM conduite par l'ADBU avec le soutien du MENESR, et l'après-midi, d'exposer divers cas pratiques et témoignages d'établissements aux profils divers sur les aspects techniques et organisationnels liés au signalement des collections ;
- dans la continuité du congrès 2015, un Bibcamp consacré à la problématique de la communication en BU s'est tenu à la BULAC le 2 février 2016. Il a rassemblé de nombreux participants intéressés par les questions de communication en bibliothèque et de positionnement de ces dernières au sein des établissements, et donnera lieu à la publication d'un Livre blanc sur le sujet ;
- le 24 mars 2016, une autre journée d'étude a été co-organisée avec la BPI à l'enssib par la Commission Pilotage et évaluation de l'ADBU, autour de la présentation du Livre blanc de l'AFNOR sur la norme 16439 (mesure de l'impact des bibliothèques), laquelle avait en outre fait l'objet d'une traduction française, élaborée par un groupe de travail piloté au niveau national par Nadine Delcarmine.

5. Congrès 2016

L'organisation du 46^{ème} congrès de l'ADBU (4-6 octobre 2016) a tenu compte comme en 2015 des remarques renouvelées des adhérents de fixer des dates n'interférant pas avec la rentrée universitaire. Cette 46^e édition a été portée par Sarah Hurter-Savie et son équipe du Service commun de la documentation de l'université de Nice-Sophia Antipolis, avec le soutien du Directeur exécutif de l'ADBU, démissionnaire au 31 août 2016, mais qui a gracieusement accepté d'accompagner l'association jusqu'au congrès de Nice.

La journée d'étude, organisée par Nathalie Clot et Carole Letrouit, portera sur l'approche *Design* appliquée aux bibliothèques, à travers l'exposé et l'illustration de la méthode UXLib (conception de services adossée à l'expérience utilisateur). Particularité de l'édition 2016 du congrès annuel de l'ADBU, diverses visites, ateliers, animations sur le salon professionnel et interventions sur l'Agora viendront faire écho, sur un mode ludique et pratique, à la thématique de la journée d'étude.

La matinée politique quant à elle permettra de dresser, trois ans après le congrès du Havre, un bilan des politiques de site sous l'angle de l'IST.

6. Création d'une *newsletter* juridique

Avec la multiplication des dossiers relatifs au droit de l'information et de la propriété intellectuelle (pour la seule année 2015-2016 : loi pour une République numérique, modification de la loi CADA, projet de révision de la directive Copyright), il a semblé nécessaire au CA, et de se doter d'une veille juridique dans ce domaine, et de faire bénéficier les adhérents de l'ADBU d'informations et mises en perspective régulières sur ces sujets relativement complexes.

Une *newsletter* mensuelle a ainsi été mise en place à partir du mois de janvier, confiée à Michèle Battisti, Rédactrice en chef d'I2D (ex-Documentaliste-Sciences de l'information), et en l'espèce, prestataire extérieure pour l'ADBU.

7. Cap sur le cinquantenaire

En 2020, l'ADBU fêtera ses 50 ans. Dans cette perspective, une convention a été signée avec l'université d'Angers, qui conservait déjà une partie des archives de l'association pour la période 1970-1994. Suite à un appel à collecte en 2015, ce corpus a été complété par de nouveaux versements. Une autre campagne de collecte sera en outre prochainement lancée concernant les archives de l'AURA, avec laquelle l'ADBU a fusionné fin 2012, et dont seulement une partie a été versée à Angers (2001-2006).

L'ensemble des versements effectués à ce jour, qui comprend des documents imprimés et numériques, a achevé d'être traité par une archiviste professionnelle (l'inventaire figure dans Calames¹), dans l'idée de produire pour le cinquantenaire un objet de mémoire, dont les contours et la nature sont désormais à déterminer.

¹ <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-2008>

Activité du CA en 2015-2016

1. Réunions du Conseil d'administration

Au cours de l'année universitaire 2015-2016, le CA s'est réuni aux dates suivantes :

- 2 octobre 2015 (CA - Besançon)
- 6 novembre 2015 (CA - Paris)
- 10 décembre 2015 (CA - Paris)
- 7 janvier 2016 (CA - Paris)
- 25 février 2016 (CA - Paris)
- 18 mars 2016 (CA - Paris)
- 22 avril 2016 (CA - Paris)
- 19 mai 2016 (CA - Montpellier)
- 17 juin 2016 (CA - Paris)
- 18 et 19 juillet 2016 (CA et séminaire de fin d'année - Fontevraud)

2. Promotion des positions de l'association

De 2013 à 2015, le CA de l'ADBU s'est attaché à définir et formaliser, notamment sur la base des travaux des Commissions permanentes de l'association, un ensemble de positions relativement aux questions qui agitent aujourd'hui la profession : rôle des bibliothèques dans la réussite étudiante (pédagogie, espaces de travail en BU, question des horaires, évaluation des impacts, place de la lecture dans la formation universitaire, et des crédits qui lui sont dédiés, MOOCS, manuels numériques), économie de la connaissance, et singulièrement de l'IST, questions de propriété intellectuelle (domaine public des contenus et des données, *text and data mining*), empreinte numérique des bibliothèques et positionnement à l'ère de la plateformes des contenus, évolution de la formation initiale et continue des professionnels de la documentation, transition bibliographique, politiques de site.

Si le CA n'exclue nullement à l'avenir, autant que de besoin, d'émettre des prises de position sur de nouveaux sujets, il s'est principalement attaché en 2015-2016 à promouvoir le « corps de doctrine » élaboré aux cours des trois dernières années, et dont il convient de souligner qu'il a été souvent moteur dans la mise en chantier de bon nombre des réflexions et travaux des partenaires traditionnels de l'association, MENESR en tête.

- **Réussite étudiante** — Les prises de position régulières de l'ADBU sur cette thématique, et notamment la note produite à l'occasion de l'audition par le comité STRANES en 2014 ont positionné l'association comme un acteur incontournable de la réflexion ministérielle sur ces questions. En témoignent notamment :

- l'audition du président de l'ADBU, deux fois au cours de l'année écoulée, par les Cabinets de la Ministre de l'Éducation nationale et du Secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et à la recherche : le 27 janvier, entretien avec Bertrand Monthubert, Conseiller spécial auprès de Thierry Mandon ; le 8 février, audition par Jean-Baptiste Prévost, Conseiller social et vie étudiante de Najat Vallaud-Belkacem ;

- la participation de l'ADBU, en présence de Thierry Mandon, à l'atelier *Design Thinking* organisé pour le compte du MENESR par le Conseil national du numérique (CNUM), réflexion à l'origine de [l'avis du CNUM sur l'université numérique](#), ainsi que d'un référentiel d'action dont la construction et l'enrichissement, conçus dès le départ selon une logique itérative, bénéficieront d'un événement conjoint du CNUM et de l'ADBU à l'automne 2016 ;

- la mission, confiée à l'IGB, d'une étude, qui vient d'être rendue publique, sur les dépenses documentaires des universités, dans la droite suite de l'alerte lancée en 2015 par l'ADBU sur la base de son « enquête flash » annuelle (réitérée en 2016, et dont une nouvelle fois, l'analyse et l'exploitation ont été assurées par Sylvie Deville) ;

- l'association étroite de l'ADBU, à travers la personne de Carole Letrouit, au groupe de travail piloté par Claude Bertrand, chargé de mission auprès de la DGESIP, en vue de produire, sur la base d'une étude confiée au LISEC², des conclusions, à paraître prochainement, sur l'articulation et la collaboration entre équipes pédagogiques et services de documentation ;

- la volonté du MENESR d'impliquer l'ADBU dans la conception du Plan Bibliothèques ouvertes +, ainsi que dans le jury chargé de sélectionner les lauréats de l'appel à projets afférent. Les délais de la première vague d'appel à projets étant extrêmement contraints, l'ADBU a milité en faveur d'une deuxième vague de candidatures, qui a été lancée à la rentrée universitaire.

- la sollicitation, par le Service de l'immobilier du MENESR, de l'ADBU pour la mise à jour du référentiel des constructions universitaires, à travers sa participation à deux des treize groupes de travail mis en œuvre dans ce cadre (« Se Documenter », « Rechercher »). C'est Julien Roche qui assurera le suivi de ces travaux, qui viennent de débiter, pour le compte de notre association.

Il est en revanche à déplorer le gel, il faut l'espérer temporaire, du chantier initié l'an dernier autour de la construction d'une offre de manuels numériques francophones à destination des étudiants de premier cycle : le groupe de travail, qui réunit représentants du MENESR, enseignants, bibliothécaires et éditeurs académiques, reste en attente des propositions de ces derniers, suite aux analyses conduites par Delphine Merrien, de l'ONES (Observatoire numérique de l'enseignement supérieur), sur la base des données collectées auprès des établissements par l'ADBU.

- **Catégorie A de la filière bibliothèques** — Le Bureau de l'ADBU a rencontré Agnès Wagner, DGRH adjointe au MENESR, le 5 juillet 2016, afin d'évoquer avec elle et ses services les perspectives nouvelles ouvertes par les réformes à venir de l'accord PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) et du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Si ces deux dossiers sont encore en cours d'instruction, ils créent un cadre propice à l'aboutissement des deux principales revendications statutaires de notre association : l'accession des bibliothécaires à l'échelle A-type et l'alignement du régime indemnitaire des conservateurs des bibliothèques sur celui des autres corps de catégorie A+ des filières BIATSS de l'enseignement supérieur et de la recherche.

² Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (EA 2310 - Universités d'Alsace et de Lorraine).

3. Lobbying et influence

- **Loi pour une République numérique** — À côté des autres acteurs de l'ESR, l'ADBU, représentée par Christophe Pérales, Carole Letrouit, et Julien Roche, a été particulièrement mobilisée en 2015-2016 pour soutenir l'inscription dans la loi pour une République numérique, dite loi Lemaire, de dispositions favorables à l'*open access* et au *text and data mining*. Entretiens avec des membres des Cabinets (MENESR, MCC, Premier Ministre), rencontre avec le Secrétariat d'État au numérique, réunions au MENESR, à tous les niveaux (DISTRD, Service de la coordination des stratégies de l'ESR, Cabinet), auditions devant le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA), au Sénat, et dans le cadre du rapport confié à Charles Huot, Président du GFII, échanges avec le Conseil national du numérique (CNNum) et le Syndicat national de l'édition (SNE), sans compter les nombreuses séances de travail avec les autres acteurs de l'ESR concourant aux mêmes objectifs, COUPERIN en tête.

Il y a à se féliciter des résultats obtenus, qui marquent une importante avancée sur la voie de l'*open science*, et ont abouti à des arbitrages plus favorables au MENESR qu'au MCC : lorsque les questions de propriété intellectuelle sont dans la balance, ce n'est si fréquent. Sur le front de l'*open access*, il y avait à contrer l'action très résolue des acteurs français ; sur celui du TDM, le *lobbying* tous azimuts conduit par les grands éditeurs du secteur de l'IST. Sur ce dernier point, l'action de l'ADBU a rencontré le travail de conviction conduit au niveau européen par LIBER et la LERU : au final, il semble que la prochaine version de la directive Copyright intégrera bien une exception au titre du TDM. Et au niveau national, l'ADBU travaille depuis la rentrée 2016, à l'initiative du MENESR et aux côtés de COUPERIN et de la DIST-CNRS, à la préparation des décrets d'application relatifs à la loi Lemaire. Nul doute que ces travaux profiteront de l'étude, conduite par l'ADBU avec le soutien du MENESR, sur l'impact, en termes de compétitivité de la recherche, des pratiques de TDM. Emmené par Julien Roche, ce travail, confié au prestataire *Research Consulting*, rendra prochainement ses conclusions, qui seront présentées à l'automne lors d'une journée événement organisée par l'ADBU.

- **Interlocuteurs ministériels** — En sus de contacts très suivis, notamment téléphoniques, tout au long de l'année, le CA de l'ADBU a été régulièrement reçu au Service de la coordination des stratégies de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Alain Abécassis, Michel Marian et Sophie Mazens, nouvelle DISTRD) : le 4 novembre 2015 pour une prise de contact avec la nouvelle DISTRD, le 20 avril et le 6 juin 2016 pour évoquer le programme de travail de l'année de chacun des acteurs, et identifier les points de convergence.

Le bureau de l'ADBU a également été reçu à la DGRH le 5 juillet 2016. Ce rendez-vous a permis d'aborder l'ensemble des questions RH qui aujourd'hui préoccupent les bibliothèques : suspension du deuxième mouvement pour les conservateurs, emploi des étudiants salariés dans les bibliothèques pour participer à l'extension des horaires d'ouverture, accords PPCR, passage au RIFSEEP, positionnement des SCD dans les universités et rapports avec leur DRH.

En 2015-2016, Christophe Pérales a également été auditionné par deux fois par l'Inspection générale des bibliothèques : dans le cadre de l'étude conduite par Pierre Carbone sur les dépenses documentaires des universités ; dans celui du travail conduit par Olivier Caudron sur les rapports entre pédagogie et documentation.

Par ailleurs, le CA de l'ADBU est toujours présent dans tous les segments de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN), et participe à l'ensemble des réunions organisées par les segments actifs. Carole Letrouit a ainsi tout particulièrement suivi les débats du segment 4 autour du projet de loi Lemaire, ainsi que les travaux du Comité

opérationnel COLLEX, dans le cadre duquel elle a participé le 19 février 2016 au séminaire franco-allemand organisé à Strasbourg en vue d'échanger avec nos collègues d'Outre-Rhin sur les pratiques mises en œuvre dans les SSG (*Sondersammelgebiete* : "Collections spéciales"), devenus FID (*Fachinformationsdienste* : "Services d'information spécialisés").

- **Conférence des Présidents d'Université** — Christophe Pérales a rencontré Pierre Mutzenhardt le 20 avril 2016, afin d'échanger sur l'actualité des dossiers relatifs à l'IST (notamment : politiques de site, plateformes de la Science, et loi Lemaire).

Au-delà de ces actions, l'ADBU a continué à œuvrer à accroître l'influence de l'association en déployant dans toute son ampleur sa stratégie de communication à 360° : relations presse, réseaux sociaux, blog, alimentation de son site web. Cette stratégie d'amplification de l'audience de notre association porte manifestement ses fruits : sur un nombre croissant de sujets, l'ADBU est désormais identifiée comme un interlocuteur incontournable ; le CA a de moins en moins besoin de solliciter des entrevues : il est sollicité ; la viralité des contenus, commentaires et prises de position de l'association s'est considérablement accrue.

Mais il convient de souligner de manière appuyée qu'il ne sera pas désormais possible d'aller plus loin sans un investissement accru des établissements : le site web de l'association, dont l'audience ne cesse de croître, doit devenir la vitrine des réalisations des structures documentaires de l'ESR, ce qui suppose l'éditorialisation régulière, par tous les adhérents de l'ADBU, de leurs réussites, petites et grandes, et des innovations qu'ils portent, avec leur inévitable part d'errements voire d'erreurs. Les membres du CA de l'association ont tenté ces derniers mois d'« amorcer la pompe », en réalisant un certain nombre de billets éditorialisant certaines des réalisations conduites dans leurs établissements. À l'avenir, si le/la délégué.e général.e de l'association peut utilement accompagner les adhérents dans le formatage Web de leur propos, il/elle ne saurait procéder à la création de contenus destinés à promouvoir l'action des structures documentaires de l'ESR : ce n'est pas son rôle, **et il y a là pour les adhérents à se saisir d'un outil à leur service, dont les retombées sont positives tant pour leur établissement que pour l'ensemble de la communauté. Contribuez en ligne ! C'est l'une des mille et une manières de s'engager pour la communauté de l'ADBU et l'action qu'elle porte.**

4. Partenariats

- **Services IST des organismes de recherche** — Les échanges avec EPRIST se sont poursuivis en 2015-2016, à l'occasion des invitations croisées entre les CA des deux associations, systématiques, ou d'événements comme le colloque de Meudon, organisé par la DIST-CNRS en partenariat avec les deux associations professionnelles et COUPERIN. EPRIST et l'ADBU ont en outre engagé un travail commun autour de la question des référentiels de la recherche (et singulièrement, d'ORCID), en vue de proposer au MENESR une stratégie cohérente en la matière. Ce travail est suivi pour l'ADBU par Jérôme Poumeyrol, responsable de la Commission Recherche et documentation.
- **ABES** — Constante dans son engagement à suivre de très près les différents projets de l'Agence et à apporter son soutien au réseau, l'ADBU a organisé à la BULAC le 14 octobre 2015 une journée de restitution de l'étude menée sur le modèle des coûts complets des outils de type SGBM, et les évolutions organisationnelles afférentes. L'ADBU est en outre toujours représentée au Conseil d'administration de l'ABES par Christophe Pérales, et au Conseil scientifique par Grégory Miura et Julien Roche. Enfin,

la Commission SSI de l'ADBU s'est encore tout particulièrement investie en 2015-2016 dans le suivi du projet SGBM, notamment à travers sa participation à l'instruction des dossiers présentées à la CAO SGBM, ainsi qu'en se faisant le relais des questionnements des directeurs engagés dans la première vague de déploiement.

- **BnF** — En 2015-2016, la coopération avec la BnF a essentiellement porté sur le projet de mutualisation des outils de description en EAD, à travers un groupe de travail auquel participait, outre l'ADBU, les principaux opérateurs concernés (ABES, BnF) et leur tutelle. Frédérique Joanic-Seta, alors Directrice adjointe de la BDIC, avait accepté la mission de représenter notre association au sein de ce groupe de travail ; à sa nomination à la direction du Département des Métadonnées de la BnF, Fanny Mion-Mouton, adjointe à la responsable du pôle Flux et données de la BULAC, a accepté d'assurer la continuité de la mission. Un rapport a été produit par le groupe de travail, qui préconise pour commencer la mutualisation de l'éditeur XML intégré aux outils de la BnF et de l'ABES.
- **ENSSIB** — L'ADBU avait adressé à la fin de l'année 2014-2015 une note aux CA et CS de l'ENSSIB, dans le cadre de la préparation du prochain projet d'établissement de l'école. Le CA de l'ADBU a rencontré l'équipe de direction de l'ENSSIB le 19 mai 2016, pour un échange de vue fructueux. Le projet de refonte du DCB, engagé en février, pose les premiers éléments d'une réforme, qui entend notamment répondre à l'interpellation de l'association, soit qu'elle reprenne des propositions de l'ADBU, soit qu'elle s'en démarque de manière originale, mais en en conservant, semble-t-il, l'esprit. Ces premiers éléments de réforme ont, entre autres, été présentés au CA du mois de juin de l'ENSSIB, instance au sein de laquelle l'ADBU continue de souhaiter que les collègues exerçant dans des SCD d'université bénéficient d'une représentation accrue.
- **COUPERIN** — L'année 2015-2016 a été l'occasion de systématiser les échanges entre l'association et le consortium, sur la base de rendez-vous réguliers, toutes les 6 à 8 semaines. Ces rencontres ont permis d'affiner des positions communes sur divers sujets, au premier rang desquels la loi pour une République numérique, et l'enquête COPIST initiée par la DIST-CNRS. Cette collaboration fructueuse se poursuivra en 2016-2017 selon les mêmes modalités renforcées.

Commissions permanentes

Les Commissions permanentes de l'ADBU, qui souvent se sont beaucoup renouvelées en 2015-2016, ont veillé tout à la fois à poursuivre les travaux engagés et à investir de nouveaux axes de réflexion. Bien au-delà de la figure imposée, il convient de sincèrement saluer le travail et l'investissement remarquables de plusieurs dizaines de collègues, dont la réflexion a considérablement enrichi celle du CA tout au long de l'année.

Comme l'an dernier, chaque Commission présentera lors du congrès un bilan de son activité, suivi d'un temps d'échange, mais sous un format un peu différent, qui tente de prendre en compte les évaluations recueillies auprès des adhérents à la suite du congrès de Besançon.

1. Recherche et documentation (responsable Jérôme Poumeyrol, Université de Bordeaux)

Composition de la Commission permanente Recherche et documentation

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
Elydia	Barret	Campus Condorcet
Aurore	Cartier	Université Paris Descartes
Hélène	Chaudoreille	Paris Sciences et Lettres
Marianne	Esclangon	Université Paris 3
Sylvie	Fayet	Université La Rochelle
Thierry	Fournier	Université Rennes 1
Madeleine	Géroudet	Université Lille 1
Isabelle	Gras	Université Aix-Marseille
Stéphane	Harmand	Université Lille 2
Marie-Dominique	Heusse	Université fédérale de Toulouse
Anne	Lasailly-Bondaz	Institut Pasteur
Claire	Nguyen	Université Paris Dauphine
Philippe	Père	Université de Nice
Agnès	Raymond-Denise	Institut Pasteur - Médiathèque scientifique
Arnauld	Sillet	BIU Santé
Laurence	Tarin	Mines ParisTech – Bibliothèque

La commission a connu en 2015-2016 quelques départs et arrivées, mais son effectif reste stable : 17 participants. Elle s'est réunie en plénière les 17 mars, 20 mai et 15 juin. Elle prévoit de se réunir encore deux fois d'ici fin 2016.

Lors du congrès de Besançon, un nouveau responsable de la Commission a été élu (Jérôme Poumeyrol, Université de Bordeaux), l'ancien responsable de la Commission (Thierry Fournier, Université de Rennes 1) en restant membre et y participant activement.

Tous les types d'établissements sont représentés au sein de la Commission (Paris-Régions / SHS- STM / Universités – autres structures), ce qui permet de brasser une diversité de vues et de problématiques toujours enrichissante.

Feuille de route de la Commission

La Commission a proposé en début d'année une feuille de route pluriannuelle au CA, déclinée selon 3 axes principaux :

- faire bénéficier le CA, sur les dossiers d'une actualité brûlante, de l'expertise multiforme des membres de la Commission ;
- apporter des retours de terrain pour participer au dialogue avec les EPST sur les questions relatives aux politiques de site ;
- se positionner dans l'environnement IST de l'ESR sur des sujets prospectifs, et constituer un relais (production d'analyses et de synthèses) pour les établissements quant aux bonnes pratiques ou nouvelles thématiques dans le secteur de l'IST, au travers notamment de fiches « études de cas ».

Cette ambition, à laquelle la Commission a tenté de rester attachée tout au long de l'année, se voit néanmoins contrainte par la disponibilité limitée de ses membres du fait des responsabilités qu'ils exercent dans leurs établissements respectifs. Si l'objectif de 5 réunions annuelles sera tenu en 2016, il reste toutefois difficile de systématiquement réunir la Commission au grand complet.

En 2016, le travail de la Commission a plus particulièrement porté sur deux dossiers considérés comme prioritaires :

- la publication sur le site de l'association de billets à visée pratique sur la question des données de la recherche ;
- la mise en œuvre d'une journée d'étude en mars 2017, portant sur les modalités de la collaboration entre chercheurs et bibliothécaires autour des objets de l'IST.

Données de la recherche : éléments pour la mise en œuvre d'actions

La Commission a engagé en 2015-2016 la rédaction d'un ensemble de 4 notes pratiques, à visée clairement opérationnelle, afin de faciliter l'action quotidienne des établissements dans le domaine des données de la recherche. La proposition se veut également collaborative et se nourrit des apports des membres de l'ADBU et de retours d'expériences menées dans les établissements. Ainsi, cette diffusion échelonnée permettra les échanges et l'enrichissement des articles au fur et à mesure du plan de publication, qui s'échelonne jusqu'en mars 2017 selon le programme suivant :

- Note introductive (juillet 2016)
- Sensibiliser et former (septembre 2016)
- Accompagner les chercheurs (novembre 2016)
- S'appuyer sur des outils (janvier 2017)
- Soutenir une stratégie d'établissement (mars 2017)

Journée d'étude : « Le bibliothécaire embarqué ? Les collaborations en question » (mars 2017)

La plupart des structures documentaires ont engagé une réflexion sur la structuration des services dédiés à la recherche et aux chercheurs. L'extension, imposée ou choisie, du périmètre des activités des bibliothèques au-delà des métiers traditionnels conduit à mettre en œuvre différentes formes de collaboration. Par opportunité, par stratégie ou simple constat d'une complémentarité des compétences entre les métiers, des formes de collaboration/coopération/co-construction se mettent en place. Elles peuvent être observées à différentes échelles et/ou autour de différents acteurs.

Pourquoi et comment ces formes apparaissent-elles ? Quels objectifs se fixent-elles et quels en sont les résultats réels ? Les compétences des professionnels de la documentation sont-elles en adéquation avec les besoins constatés ? Que peuvent apporter les bibliothécaires et que gagnent-ils dans ces échanges ?

À travers des études de cas concrets conduits au sein des établissements, il s'agira de s'interroger sur les modalités susceptibles de permettre la banalisation et la généralisation d'expériences pilotes ou isolées, afin de garantir le passage à une politique formalisée et à un dispositif ouvert à toute la communauté des chercheurs.

Exemples de collaborations : entre services centraux (SCD, DSI, Direction de la Recherche, etc.), entre professionnels (bibliothécaires, documentalistes des laboratoires, archivistes), entre institutions (universités, EPST), avec des partenaires externes (entreprises, ...).

Autres actions engagées ou conduites en 2016

Au-delà de ces deux axes de travail principaux, les membres de la Commission ou son responsable sont régulièrement sollicités pour participer à des réunions de travail ou d'échange autour des problématiques de l'IST (enquête COPIST, journée Innométrique, échanges avec les collègues d'EPRIST, groupe de travail ORCID). Ces relations avec nos partenaires des EPST, et notamment la DIST du CNRS, s'inscrivent dans la démarche de rapprochement et d'échange initiée dès 2012 par le CA de l'ADBU.

Par ailleurs, il est à noter que 2 membres de la Commission (Thierry Fournier et Madeleine Géroutet) sont particulièrement impliqués dans l'étude sur le TDM pilotée par Julien Roche. Enfin, missionné à ce titre par le CA, Thierry Fournier poursuit sa participation au segment 7 de la BSN.

2. Pédagogie et documentation (responsable Sylvie Deville, Université de Lorraine)

Composition de la Commission permanente Pédagogie et documentation

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
Gaëlle	Bidard	BULAC
Jean-Luc	Bidaux	Université Aix-Marseille
Anne	Boraud	Université de Haute-Alsace
Pierre-Yves	Cachard	Université du Havre
Claire	Denecker	URFIST Lyon
Elsa	Devarissias	Université Lille 2
Sylvie	Deville	Université de Lorraine
Nicolas	Di Méo	Université de Strasbourg
Myriam	Gorsse	Université Pierre et Marie Curie
Monique	Joly	INSA Lyon
Corinne	De Munain	Université Paris Sorbonne
Elisabeth	Noël	ENSSIB
Véronique	Palanché	Université Paris 13
Cécile	Swiatek	Université Paris 2
Marie-Pierre	Thevenot	Université de Haute-Alsace
Anne-Claire	Valigny	Université Lyon 2

La Commission permanente Pédagogie et documentation se compose de 16 membres et s'est réunie en formation plénière les 13 novembre 2015, 22 janvier, 19 février, 25 mars, 29 avril, 1^{er} juillet et 2 septembre 2016.

Accueil des lycéens en BU : enquête

L'enquête sur la formation des usagers de 2013 avait mis en évidence que 30% des établissements organisaient des formations formalisées à destination des lycéens, notamment dans le cadre des TPE (travaux personnels encadrés en classe de 1^{ère}, en lien avec les Rectorats, les documentalistes des CDI et les enseignants des disciplines). Mais au-delà de ces activités encadrées, de nombreuses BU accueillent des lycéens dans leurs murs, notamment au moment des vacances scolaires et de la préparation du baccalauréat en juin.

Les hypothèses de travail de la Commission étaient que l'accueil de ce public spécifique, souvent présent en groupe, peut provoquer des tensions avec le public étudiant (problèmes de places, bruit, agitation, ...) et/ou le personnel ; que leur accueil constitue un élément essentiel des dispositifs -3/+3, souvent peu valorisé par les BU elles-mêmes, peu connu des instances dirigeantes des universités, et peu organisé (si l'on excepte les cas de formations

et visites formelles) mais qu'il comportait un réel potentiel de collaborations et de valorisation. En outre, il apparaissait que plusieurs BU avaient déjà organisé des actions spécifiques efficaces qu'il semblait utile à la Commission de faire connaître et de diffuser.

La bibliographie constituée en première approche a permis à la Commission de constater l'existence de quelques travaux ou réflexions sur les liens entre CDI et BU, et leur quasi absence quant à la présence du public lycéen en bibliothèque universitaire. Or ce public est bien présent, et il est intéressant de constater à quel point ceux destinés à devenir pour une large part le futur public universitaire constitue un angle mort de la réflexion sur la fréquentation des BU, et, plus largement, des universités.

Sur la base de ces constats, la Commission a travaillé durant l'année 2015-2016 à l'élaboration d'une enquête sur la fréquentation lycéenne en BU, que ce soit dans le cadre de formations organisées ou en tant que lecteurs individuels, afin de proposer un état des lieux global sur la question.

L'enquête a été lancée sur la liste adbu-forum le 18 mai 2016. Des réponses par bibliothèques physiques et non par entité administrative ont été demandées, les pratiques et usages des lycéens pouvant varier de façon importante en fonction de la localisation géographique des bâtiments au sein d'une même ville. 162 réponses ont été recueillies (dont 10 anonymes), correspondant à 58 entités administratives (universités ou écoles), situées en France métropolitaine et Outre-Mer.

Ce recueil de données a été complété par 108 interviews de lycéens, réalisées dans trois bibliothèques au mois de juin 2016 (BU du Saulcy à Metz, BU Droit et sciences économiques à Nancy et BU Sciences et techniques à Villers-les-Nancy), afin de connaître les motivations précises de ces usagers.

L'analyse des données a débuté au cours de l'été 2016 et des contacts ont été pris avec des collègues dont les réponses ont semblé originales et/ou innovantes et/ou soulevaient des interrogations et des doutes. Ces contacts ont donné lieu à des échanges de messages et des premiers rendez-vous physiques et téléphoniques ont eu lieu à l'automne 2016.

Ce travail d'analyse se poursuivra au cours de l'année 2016-2017 et un document de synthèse sera publié au printemps 2017, comportant des exemples de réalisations spécifiques à destination des lycéens, des exemples d'opérations de communication, une bibliographie, et éventuellement des recommandations.

« Flash enquête » 2016

La désormais traditionnelle enquête « flash » de l'ADBU portant sur les dépenses documentaires des établissements d'enseignement supérieur a été menée au printemps 2016 sur les dépenses 2015 : elle pointe un net recul des dépenses documentaires dans les BU (<http://adbu.fr/recul-historique-des-depenses-documentaires-des-bu-en-2015-la-reussite-etudiante-compromise-la-recherche-menacee/>), et a constitué une alerte à l'origine du rapport de l'IGB sur les dépenses documentaires des universités, paru le 16 septembre 2016.

Manuels numériques

Christophe Pérales et Sylvie Deville ont participé au Comité de pilotage de l'ONES (Observatoire numérique de l'enseignement supérieur, implanté à l'ENSSIB) et au groupe de travail afférent en vue d'étudier la possibilité de construire, en partenariat avec les éditeurs français, une offre de manuels électroniques à destination des étudiants de premier cycle des filières recourant massivement à l'utilisation de manuels (sciences juridiques, économie-gestion, psychologie, PACES).

Après des débuts plein d'élan (administration d'une enquête auprès des BU portant sur l'identification des titres les plus empruntés dans les disciplines concernées, analyse des données par l'ONES et établissement d'une liste de titres), le projet reste dans l'attente d'une proposition des éditeurs concernés, qui tarde un peu à venir.

Le CA de l'ADBU doit revenir vers le MENESR à la rentrée 2016 pour examiner les modalités de reprise des travaux.

Les étapes à venir prévoient, une fois constitué un produit éditorial pertinent, de le tester auprès de quelques établissements pilotes afin d'étudier, et son appropriation par les publics concernés, et son impact éventuel sur le marché du livre imprimé.

Si le test s'avérait concluant, des négociations seraient engagées par COUPERIN pour parvenir à une offre commercialement acceptable.

Groupe de travail sur la coopération entre enseignants et structures documentaires des EPSCP

Carole Letrouit a représenté l'ADBU au sein du groupe de travail Pédagogie et documentation mis en place par la DGESIP sous l'égide de Claude Bertrand, chargé de mission Pédagogie. Quatre réunions se sont tenues entre février et juillet 2016, qui ont réuni enseignants-chercheurs, représentants des cellules d'innovation pédagogique, administration centrale du MENESR, et professionnels de la documentation. Le travail du groupe s'est appuyé sur un rapport du LISEC³, qui a conduit une enquête sur la question auprès d'enseignants-chercheurs et de directeurs de SCD de plusieurs établissements. Ce travail donnera lieu à la publication, dans les semaines à venir, de conclusions destinées à trouver une traduction dans le processus d'accréditation par la DGESIP de l'offre de formation des établissements.

³ Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (EA 2310 - Universités d'Alsace et de Lorraine).

3. Évolution des métiers et des compétences (responsable Nathalie Clot, Université d'Angers)

Composition de la Commission permanente Évolution des métiers et des compétences

Prénom	Nom	Établissement
Cécile	Arènes	BULAC
Christine	Bailliet	Université de Lorraine
Florence	Barré	Université de Nîmes
Coline	Blanpain	Université Lille 1
Nathalie	Clot	Université d'Angers
Olivier	Legendre	Université Clermont-Auvergne
Brigitte	Renouf	Université de Saint-Étienne
Perrine	Meerschmann	Sciences-Po Lille, Bibliothèque
Christophe	Pavrides	CRFCB Mediadix
Catherine	Pousset	Université Paris Descartes
Mathilde	Poulain	Université du Havre

La Commission comprend au 1^{er} octobre 9 membres actifs (deux collègues n'ayant pas poursuivi leur participation) et se réunit 7 fois par an. Son travail au cours de l'année 2015-2016 s'est inscrit dans quatre directions.

Synthétiser et rendre publics les documents produits en 2014-2015

La cartographie des compétences émergentes et le diagramme des collaborations intra- et extra-universitaires sur lesquels avait travaillé la Commission de 2014 à 2015 ont fait l'objet d'une synthèse qui a été diffusée en ligne en juin 2016 sur le site de l'association.

Définir une méthode de travail et des livrables pour la période 2016-2018

Partie intégrante de la démarche adoptée pour réfléchir à de nouvelles formes de travail en équipe, chacune des réunions de la Commission est l'occasion de tester des méthodes de travail collaboratives dans des environnements différents. En 2016, la Commission a ainsi pu tester les espaces de travail de la médiathèque l'Écho du Kremlin Bicêtre, de la Gaîté Lyrique, de la BULAC et d'Animafac. À la fin de l'année 2016 seront diffusées des trames d'animation de réunion types, reprenant les séquences ayant le mieux fonctionné et un bilan des bonnes idées transposables qui ont émergé dans chacun de ces espaces.

La Commission a par ailleurs initié, avec un démarrage encore timide, une veille fédérée via le *hashtag* #ADBUmetiers sur Twitter et a créé un compte Scoop-it dédié sur les thèmes de la formation professionnelle, des méthodes de travail en équipe en bibliothèque et du développement des compétences d'accompagnement d'équipes.

Enfin la Commission a travaillé à définir des types de livrables pour la période 2016-2018, dont les premiers sont directement liés au congrès de Nice 2016 :

- l'organisation d'événements fédérateurs favorisant la réflexion collective et individuelle ;
- la production de documents pratiques ;
- la traduction et l'aide à la diffusion de documents pratiques ;
- la préparation de trames de formation et la participation des membres de la Commission à l'animation d'ateliers pratiques.

Préparer la journée d'étude « Des bibliothèques vraiment orientées usagers » du congrès 2016

Le programme scientifique

L'idée d'axer la journée d'étude du congrès de Nice 2016 sur les compétences et les stratégies d'établissement liées à une meilleure connaissance des publics, de leurs aspirations et de leurs pratiques réelles, revient à la Commission Évolution des métiers et des compétences. Avec l'aide de Carole Letrouit et du Bureau de l'association, le programme scientifique de la journée a été progressivement élaboré entre janvier et février 2016.

Prolonger la journée d'étude par des échanges avec les adhérents

La Commission a également préparé une série d'ateliers et rencontres informelles pour permettre aux adhérents, tout au long du congrès 2016, de poursuivre la conversation avec les intervenants, sur les thèmes et méthodes présentés lors de la journée d'étude. La Commission a choisi d'être elle-même présente sur le salon au même titre qu'un exposant et a trouvé des partenaires pour :

- proposer aux congressistes une sélection bibliographique en lien avec le thème de la journée d'étude et favoriser les échanges sur des ouvrages utiles à l'évolution professionnelle en bibliothèque ;
- traduire 35 fiches méthodologiques conçues par la société de conseil Modern Human, adaptées aux bibliothèques et inspirées de l'approche *Design*, négocier leur fabrication et diffusion à tous les congressistes ;
- proposer et distribuer la traduction française, élaborée par Benjamin Caraco et Nicolas Beudon, du guide ERIAL sur les techniques ethnographiques utilisables en bibliothèque ;
- produire et diffuser 20 cartes méthodes originales en guise d'illustration des ateliers proposés par les intervenants et les membres de la Commission.

La Commission a également préparé et organisé, avec la complicité de l'équipe de l'université de Nice, 3 ateliers pratiques d'1h30, à effectif limité, permettant aux participants de tester ensemble des approches de collecte de données sur les utilisateurs transposables dans leurs établissements (jeudi 6 octobre après-midi).

Ces premières productions et animations sont des prototypes qui permettront à la Commission de proposer, en 2017, d'autres événements et formations, ouverts aux équipes des bibliothèques désireuses non seulement d'échanger avec des collègues, mais aussi de s'initier et de mettre en pratique, dans un cadre sécurisé à mi-chemin entre la formation professionnelle et l'atelier d'échanges, des méthodes innovantes de travail, d'animation et de connaissance des publics.

Enfin, plusieurs membres de la Commission ont également joué un rôle actif dans la traduction du manuel d'Amanda Etches et Aron Schmidt⁴ sur les techniques de *Design UX* appliquées aux bibliothèques, et publié en anglais par l'*American Library Association*. L'ADBU a ainsi facilité sa diffusion française en e-pub gratuit et en court tirage par les Presses de l'enssib à l'occasion du congrès 2016.

Proposer des formations en partenariat avec les organismes spécialisés

Plusieurs membres de la Commission ont été mobilisés pour l'animation de formations dans le cadre de l'offre de formation continue de l'ENSSIB :

Françoise Truffert [février 2016] : Évolution des métiers et compétences, avec la participation notamment de Yann Marchand et Nathalie Clot

Nathalie Clot [mars 2016] : Accompagner le changement

Perrine Meersmann [novembre 2016] : Encadrer, gérer, manager une équipe, avec la participation de Coline Blanpain.

À l'avenir, la Commission a pour perspective de développer des ateliers pratiques, en s'appuyant sur le réseau des partenaires CRFCB et URFIST, et des expertises extérieures. Présente lors des *Rencontres nationales sur les formations aux métiers des bibliothèques, des archives et de la documentation*, organisés par l'ENSSIB en mai 2016, elle a produit une synthèse rapide des aspirations des personnes présentes lors de la table ronde consacrée aux organismes de formation.

⁴ A. Schmidt, A. Etches, *Utile, utilisable, désirable : méthodes de design UX en bibliothèque*, Presses de l'enssib, 2016.

4. Pilotage et évaluation (responsable Myriam Marcil, Université de Poitiers)

Composition de la Commission permanente Pilotage et évaluation

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
Nicolas	Alarcon	Université de la Réunion
Laurent	Bajon	Sciences Po
Laurence	Boitard	Université de Rouen
Caroline	Bruley	Université Saint-Étienne
Marie-Annick	Cazaux	CNAM
Fanny	Clain	Aix-Marseille Université
Martine	Coppet	Consortium Couperin
Hélène	Coste	Université du Havre
Christine	Costeque	Université Paris-Est Marne la Vallée
Nadine	Delcarmine	Université P. Mendès-France
Jean-Jacques	Flahaut	Université d'Artois
Anne-Catherine	Fritzinger	Université Pierre et Marie Curie
Catherine	Gandois	Université de Limoges
Éric	Husson	Université de Bourgogne
Odile	Jullien-Cottart	Université Jean Moulin – Lyon 3
Lenaïk	Le Duigou	Université de Haute-Alsace
Romain	Le Nezet	Université Paris 3
Anne	Magnaudet	Université Paris 1
Annie	Malecki	Université Paris 13
Myriam	Marcil	Université de Poitiers
Christine	Musso	Université de Grenoble
Nicolas	Tocquer	Université de Brest
Cécile	Touitou	Sciences Po
Clothilde	Zur-Nedden	Université Paris Sorbonne

La Commission permanente Pilotage et évaluation s'est réunie en plénière le 13 novembre 2015 et le 7 juillet 2016. Certains de ses membres ont participé à la réunion de préparation de la journée d'étude « Qu'est-ce qui fait la valeur des bibliothèques ? Une nouvelle norme

pour mesurer leur impact » le 25 novembre, ainsi qu'aux réunions de la Commission de normalisation le 23 septembre 2015, le 25 novembre 2015, et à la réunion AFNOR le 28 septembre 2016.

Libqual

Le groupe Libqual, interne à la Commission, animé par Hélène Coste, a poursuivi ses travaux selon deux axes :

- élaboration d'une proposition d'offre de formation professionnelle à Libqual, de la période précédant l'enquête jusqu'à la phase d'analyse et d'exploitation des données collectées ;
- proposition d'une évolution du wiki actuellement utilisé pour animer la communauté Libqual France (nouvelle arborescence et nouvel outil).

Par ailleurs, la Commission a amorcé une réflexion sur la façon d'exploiter et de présenter les données collectées dans le cadre de l'évaluation des services. Ainsi, un projet de journée est à l'étude avec la Commission SSI sur la datavisualisation. La Commission a ainsi élaboré un court questionnaire qui sera soumis aux adhérents pour repérer les bonnes pratiques en la matière et alimenter le programme de la journée.

Journée d'étude

L'ADBU, à travers la Commission Pilotage et évaluation, a participé aux côtés de la BPI à l'élaboration et à l'organisation de la Journée d'étude du 24 mars 2016 à l'ENSSIB « Qu'est-ce qui fait la valeur des bibliothèques ? Une nouvelle norme pour mesurer leur impact ». Cette journée, placée sous l'égide de l'AFNOR, a notamment permis de mieux faire connaître la norme ISO 16439 (Méthodes et procédures pour évaluer l'impact des bibliothèques) et de présenter le Livre blanc rédigé par la Commission AFNOR CN 46-8 à ce sujet. 110 professionnels de la documentation provenant d'horizons très divers ont assisté à cette journée.

Enfin Myriam Marcil a continué à participer, pour l'ADBU, aux travaux de la Commission AFNOR/CN 46-8 « Qualité - Statistiques et évaluation des résultats », ainsi qu'aux réunions du segment 8 (PEB, Fourniture de documents) de la Bibliothèque scientifique numérique.

5. Signalement et système d'information (responsable Valérie Néouze, Université Paris Descartes)

Composition de la Commission Signalement et système d'information

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
David	Aymonin	Bibliothèque Diderot de Lyon *
Valérie	Bertrand	Université Jean-Moulin Lyon 3
François-Xavier	Boffy	Université Claude Bernard Lyon 1
Gaëlle	Charra	Bibliothèque Diderot de Lyon *
William	Demet	Université Versailles Saint Quentin
Gaelenn	Gouret	Université de Brest
Perrine	Helly	Université de Bretagne Occidentale *
Frédérique	Joannic-Seta	BDIC (membre associé)
Patricia	Le Galèze	Université Paris Sud Orsay
Fanny	Mion-Mouton	BULAC
Grégory	Miura	Université Bordeaux Montaigne
Valérie	Néouze	Université Paris Descartes
Ewa	Nieszkowska-Serlan	Université Paris Est Créteil Val-de-Marne
Camille	Rebours	Condorcet
Catherine	Roussy	Université fédérale Toulouse Midi Pyrénées
Julien	Sempéré	Saclay
Marjolaine	Simon	Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
Catherine	Storne	Université de Strasbourg *
Juliette	Taisne	Université Catholique de Lille
Valérie	Travier	Université de Nîmes *

La commission SSI s'est réunie en plénière les 21 avril et 24 mai 2016. Les collègues signalés par un astérisque ont suivi les travaux de la Commission jusqu'au 31 août.

En 2015-2016, la réflexion de la Commission s'est calée sur le calendrier institutionnel de l'Agence (Conseil scientifique et Conseil d'administration), et sur les avancées du comité de pilotage national SGBM. C'est dire que le rythme de ses travaux a été déterminé par les avancées de la définition de la feuille de route de l'ABES et les différentes étapes réglementaires du dialogue compétitif en cours. Le suivi du projet SGBM a concentré l'essentiel du travail de la Commission au cours de l'année.

Suivi et accompagnement des projets de l'Agence

Confiée à Maurits van der Graaf, du cabinet Pleiade Management & Consultancy, l'étude sur les modèles de coûts complets des solutions SGBM a été supervisée par la Commission, et a donné lieu à une restitution le 14 octobre 2015 à la BULAC, sous la forme d'une journée d'étude qui entendait également explorer l'impact du déploiement de ce type d'outil sur l'organisation de travail, à travers l'exposé de plusieurs modèles, très divers, mis en œuvre dans les établissements en vue d'assurer ou de préparer la transition bibliographique.

Adossée à un *benchmark* international, ce travail a permis de mieux cerner l'impact financier et organisationnel du déploiement de solutions de type SGBM.

Entre le mois de janvier et le mois de juillet 2016, la Commission a beaucoup travaillé au suivi du projet SGBM, notamment dans son articulation avec l'évolution du SUDOC. La difficulté principale, identifiée et remontée à l'ABES, concerne le retard certain pris par le projet d'entrepôt national de métadonnées, évolution évidente du SUDOC actuel.

Maillon central de l'organisation collective du signalement, cet entrepôt, son alimentation notamment via le Hub de métadonnées et BACON, ainsi que l'écriture des *workflows* d'échanges avec les SGBM à venir, devraient jouer un rôle essentiel dans l'organisation future du réseau. C'est pourquoi sa conception doit être au centre de la réflexion de l'Agence et des établissements dans les prochains mois.

Afin d'aider à l'appropriation par les établissements de ces questions techniques, la Commission s'est proposé de synthétiser, sous le contrôle de l'ABES, des fiches d'actualisation de ces projets et de leur intérêt concret pour les établissements. Leur mise en ligne devrait intervenir rapidement, à l'instar d'un point d'actualité sur le SGBM au lendemain de la Commission d'appel d'offres qui a retenu les lauréats du dialogue compétitif le 16 septembre 2016.

Sur un plan plus prospectif, la Commission a beaucoup interagi avec les représentants du réseau au sein des CA et CS de l'Agence afin d'alimenter la réflexion de l'ABES sur son projet d'établissement. Plusieurs points de vigilance ont été soulignés, qui devraient trouver leur traduction dans la version définitive du projet, en cours de finalisation :

- la redéfinition des modalités de la relation entre l'ABES et son réseau doit constituer une priorité et s'adosser, à côté des réseaux de correspondants existants, à des actions et structures visant à inciter les directeurs à investir de manière plus étroites ces problématiques. La redéfinition de la convention SUDoc et des rôles-relais nécessaires dans les établissements, jusqu'au niveau des directions, donc, constitue le premier jalon identifié ;
- l'alignement des référentiels d'autorité existants est un chantier qui doit connaître une accélération rapide : il s'agit d'une problématique majeure, à traiter prioritairement avec la BnF, et qui doit être abordée sous l'angle de son application concrète pour les services sous peine d'en faire un sujet d'expert. Une approche pédagogique pour expliciter le projet final et l'importance des alignements s'impose auprès de l'ensemble du réseau. Une fiche de synthèse pédagogique sur cette question est en cours de rédaction par la Commission pour une diffusion sur le site de l'ADBU : elle constitue un premier outil pour aider à l'appropriation, par le réseau, de ces questions, en attendant l'organisation par l'Agence d'actions plus structurées dans ce domaine ;
- enfin, la question de la transition bibliographique doit faire l'objet d'une communication claire à destination des directeurs, assortie d'un calendrier précis, afin que les établissements puissent la traduire sur un plan opérationnel dans leur projet de service, en termes de réorganisation, de formations, etc.

Projet de Bibcamp sur la datavisualisation

La Commission SSI a par ailleurs commencé à préparer, en collaboration avec la Commission Pilotage et évaluation, l'organisation d'un Bibcamp sur le thème de la datavisualisation. Cet événement s'articulera en deux temps :

- un temps d'appropriation, permettant de cerner les enjeux et acteurs de cette problématique, ou d'actualiser ses connaissances sur la question ;
- un temps de *dating* et d'échanges entre fournisseurs et professionnels des bibliothèques, autour de la mise en images de jeux de données existants (ESGBU, par exemple ?).

Interassociation et coopération internationale

1. IABD

C'est Carole Letrouit qui, en tant que Vice-présidente de l'Interassociation, assure le lien entre l'ADBU et l'IABD. Cette dernière a connu en 2015-2016 une transition de gouvernance difficile, qui explique son silence prolongé. Les travaux communs sont pour l'heure suspendus, dans l'attente d'un programme volontariste.

2. IFLA / CFIBD

L'ADBU participe activement au Conseil d'administration du CFIBD : c'est Julien Roche, Vice-président de l'ADBU, qui représente l'association au conseil d'administration du Comité.

3. LIBER

Le mandat de Julien Roche, qui siégeait jusqu'à présent au Conseil d'administration de LIBER, assurant ainsi un lien précieux entre les deux structures, vient de s'achever. Le Vice-président de l'ADBU continue cependant d'être étroitement associé à la réflexion du CA de LIBER, acteur majeur, avec la LERU, du lobbying bruxellois, notamment sur les questions d'*open science* et de droit de la propriété intellectuelle.